

Grève du jeudi 18 février 2010 – Comment poursuivre l'action ?

Les raisons de la grève dans les écoles maternelles et élémentaires en Seine Saint Denis :

Les enseignants des écoles se sont fortement mobilisés depuis le début de l'année scolaire pour exiger l'ouverture de la liste complémentaire pour obtenir des moyens de remplacement. De très nombreux rassemblements se sont tenus devant l'I.A., devant les bureaux des IEN, au ministère. La crise que connaissent de très nombreuses écoles a été provoquée par le refus ministériel de recruter des enseignants sur la liste complémentaire. Dans chaque commune ce sont des centaines de journées non-remplacées pour les élèves. L'embauche pour des périodes d'une semaine d'étudiants inscrits au concours de recrutement en lieu et place de fonctionnaires stagiaires est vécue comme une véritable provocation et si nous sommes solidaires de ces personnels précaires et allons tout faire pour qu'ils obtiennent une vraie formation, nous rappelons avec détermination qu'«enseigner, c'est un métier, et un métier ça s'apprend ! ». C'est pour cette raison que nous demandons le retrait des décrets sur la formation des maîtres et l'ouverture de véritables négociations sur cette question.

La mobilisation s'est développée dans les collèges et lycées du département depuis le 1^{er} février 2010, notamment contre les dotations horaires insuffisantes dans les établissements, contre la réforme de la formation des maîtres, contre la réforme du lycée. Après toutes les actions menées dans le secteur de l'éducation dans notre département comme au niveau national, la grève du jeudi 18 février 2010 a pour objectif de démontrer la convergence des revendications des enseignants des écoles élémentaires et maternelles avec celles des enseignants du second degré.*

Malgré la proximité des vacances de février, la grève de ce 18 février sera bien suivie dans les écoles à Pantin (50%),Stains (54%), Saint Denis (40%),Aubervilliers (35 à 40%), Noisy le Grand (30 à 40%), La Courneuve (20 à 30%), Epinay (20%). Cette grève est une étape dans la mobilisation, elle a pour objectif de rappeler au gouvernement que nous ne le laisserons pas casser le service public d'éducation.

Le SNUipp 93 réuni en bureau départemental extraordinaire ce mercredi 17 février 2010, ayant connaissance de deux appels nationaux à la grève (éducation le vendredi 12 mars, et interprofessionnel le emploi salaires retraites) le mardi 23 mars, appelle d'ores et déjà à ces deux journées de grève. Reste posée la question du développement de l'action à partir du mois de mars.

Propositions du SNUipp FSU 93 pour les assemblées générales de grève du jeudi 18 février:

Dans la continuité de la mobilisation, nous devons élargir le mouvement tous ensemble, enseignants et parents. Nous pensons qu'entre les deux grèves des 12 et 23 mars ou après, nous devons proposer d'autres journées d'action. Le SNUipp 93 organise une consultation départementale qu'il va envoyer à toutes les écoles pour le retour des congés et fait les propositions suivantes aux Assemblées générales de grève du 18 février :

- **1 journée de grève entre le 12 et le 23 mars**
- **Plusieurs journées de grèves avec la possibilité de se répartir au sein de chaque école sur ces différentes journées (avec accueil des parents pour expliquer les réformes)**
- **Grève reconductible à partir du 12 mars**
- **Manifestations locales parents enseignants le même jour dans tout le département**
- **Grève reconductible par roulement sur chaque école**

Les actions proposées ne s'opposent pas, les résultats devront nous parvenir le plus vite possible.

Le conseil syndical du SNUipp se réunira le jeudi 11 mars et prendra les décisions au regard des résultats de la consultation et de l'évolution de la mobilisation.